

## **Collège LES CAPUCINS**

Route de Voisenon - 77000 MELUN

Tél : 01 60 68 69 30 - Fax : 01 64 52 85 45

Ce.0770033t@ac-creteil.fr

### **ANNEE SCOLAIRE 2017-2018**

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 06 mars 2018

**Membres présents : 12** cf. pièce jointe

**Membres excusés :** Mme BEAULNES-SERENI, représentante du Département ; M. RODRIGUEZ – représentant la ville de Melun - M. GOUMOKOYEN - M. DOLU

Le quorum étant atteint, 12 membres présents, la séance est ouverte à 18h10.

Monsieur le Principal remercie les administrateurs présents, et accueille M. LAMA Wilfried, agent comptable de l'établissement et Mme LOMBARDI Laura, fondée de pouvoirs.

Secrétariat de séance : M. LECAUDÉ est désigné secrétaire de séance.

#### 1. Ordre du jour :

- 1 Ajout d'un point et approbation de l'ordre du jour.
- 2 Approbation du compte-rendu du CA du 08 février 2018
- 3 Présentation et vote du compte-financier 2017.
- 4 Point de situation sur les abords de l'établissement et l'entretien de ces derniers.

#### **1 Ajout d'un point et approbation de l'ordre du jour.**

Un point est ajouté à l'ordre du jour :

- Point de situation sur les abords de l'établissement et l'entretien de ces derniers.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

#### **2. Approbation du compte rendu du CA du 08/02/2018 :**

Le compte rendu du CA du 08/02/2018 est approuvé à l'unanimité.

#### **3. Présentation et vote du compte financier 2017 :**

Le Président du CA donne la parole à M. LAMA.

M. LAMA présente le compte financier (cf. pièce jointe).

*(18h34 : arrivée de M. MAJKOWSKI – 13 administrateurs)*

Deux délibérations sont présentées :

- sur le montant des recettes et dépenses : votée à l'unanimité
- sur la décision d'affectation de ce résultat : votée à l'unanimité

*(18h52 : départ de Mmes ANANI et OUADDAH / départ M. LAMA et Mme LOMBARD – 11 administrateurs)*

#### 4. Point de situation sur les abords de l'établissement et l'entretien de ces derniers.

Le Président du CA présente les conclusions de ses entretiens avec Mme BEAULNES-SERENI, élue au Conseil départemental et Mme SCHINKUS, directrice du service scolaire à la mairie de Melun.

Concernant l'entretien des abords du collège, le Conseil départemental est sensible à ce sujet et ainsi que par l'amélioration de l'environnement du collège.

En ce qui concerne les garages et garages à vélo à l'entrée du collège, ils seront démolis pour permettre la construction d'un petit immeuble d'habitation à caractère social.

Le Conseil d'administration demande à ce qu'une palissade entoure le chantier afin de garantir la sécurité des élèves.

Le Président du CA présente aux administrateurs le plan cadastral. Le collège est situé sur la parcelle 54 qui englobe l'école maternelle, l'école élémentaire, les logements et le parking.

Le Président du CA et les administrateurs regrettent l'état des parties communes comme par exemple le chemin d'accès et le parking enseignant.

De plus, durant les travaux de construction de l'immeuble et l'aménagement du TZEN, les élèves de maternelle seront accueillis par l'accès situé sur le chemin d'accès. La fréquentation sera augmentée alors qu'il présente déjà une certaine dangerosité en raison de trous et de bosses.

Pour cette raison et afin d'assurer la sécurité de tous, le CA demande notamment :

- à ce que le parking soit clos afin d'éviter que des élèves puissent aller entre les voitures et se mettent en danger.
- la rénovation de l'enrobé du chemin d'accès.

En raison de la particularité cadastrale, le Président du CA soumet l'idée que la prise en charge devrait être partagée entre les deux collectivités locales.

19h15 : L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'Administration est clos.

Le secrétaire

M. Lecaudé



Le Chef d'établissement

P. Fortin  
Le Principal  
Pascal FORTIN





Route de Voisenon  
77000 MELUN

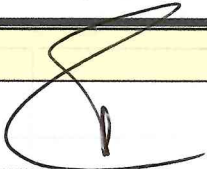

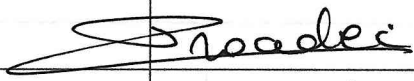

☎ : 01.60.68.69.30


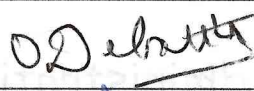


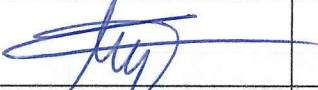


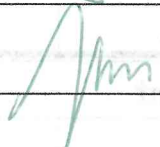

☎ : 01.64.52.85.45

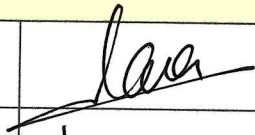
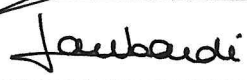
## ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

### Réunion du Conseil d'Administration du 06 mars 2018

#### LISTE D'EMARGEMENT

Nom des membres du CA	Titulaires	Suppléants	
	Signature	Nom	Signature
<b>Membres de droit :</b>			
M. FORTIN Pascal		<b>Pas de suppléants</b>	
M. LECAUDE Rémi			
Mme TROADEC Annette			
Mme LARDERET Anaïs			
<b>Représentant de la Collectivité de Rattachement</b>			
Mme BEAULNES-SERENI Nathalie			
Mme BARGE-POUY Anne-Valérie			
<b>Représentants communaux</b>			
M. RODRIGUEZ Jean-Pierre			
Mme. ASTRUC Patricia			
<b>Personnalités qualifiées</b>			
		<b>Pas de suppléants</b>	

Nom des membres du CA	Titulaires	Suppléants	
	Signature	Nom	Signature
<b>Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation</b>			
M. DAUBARD Eric			
Mme DEBATTY Oriane			
Mme TEYSSIER Christine			
M. MARTIN Cyril			
Mme BORGNA Margaux			
Mme AUPY Brigitte			
<b>Représentant des personnels ATOS</b>			
<b>Représentants des parents d'élèves</b>			
Mme ANANI Fatima			
M. MAJKOWSKI Vincent			
Mme SAQUI Saïda			
Mme MAHMOUDI Naima			
Mme DACALOR Catherine			
Mme OUADDAH Souheila			

Nom des membres du CA	Titulaires	Suppléants	
	Signature	Nom	Signature
<b>Représentants des élèves</b>			
GOUMOKOYEN Gervil			
DOLU Guillaume Berkan			
<b>Invités</b>			
LAMA Wilfried			
LOMBARDI Laura			



2017

COLLEGE LES CAPUCINS



***Compte  
Financier***

Conseil d'Administration  
du mardi 06 Mars 2018

## COMPTE FINANCIER 2017

### RAPPORT CONJOINT DU CHEF D'ETABLISSEMENT ET DE L'AGENT COMPTABLE CONCERNANT LE COMPTE FINANCIER 2017

#### Qu'est-ce que le compte financier ?

Le compte financier de l'établissement préparé pour l'exercice écoulé, par l'agent comptable en fonction, est un document commun à l'ordonnateur et au comptable, il rend compte des **résultats de l'exercice** en retraçant l'ensemble des dépenses et des recettes de l'établissement ce qui aboutit au **bilan de l'exercice**.

Le compte financier, visé par l'ordonnateur qui certifie que le montant des ordres de dépenses et des ordres de recettes est conforme à ses écritures, est arrêté par le conseil d'administration avant l'expiration du 4<sup>ème</sup> mois suivant la clôture de l'exercice, après avoir entendu l'agent comptable.

**Il sera donc obligatoirement soumis au Conseil d'Administration au plus tard le 30 avril suivant la clôture de l'exercice.**

#### *La réforme du cadre budgétaire et comptable (RCBC) de l'EPLE*

##### Les principaux axes de la réforme

Simplifier le cadre budgétaire et le rendre plus lisible

Simplifier les règles de notification, de gestion et de suivi des crédits

Simplifier les procédures de modifications budgétaires

Suivre financièrement les actions du projet d'établissement

Rendre compte en temps réel de l'utilisation des subventions et des moyens attribués aux établissements

##### Les principaux objectifs budgétaires

➤ Prise en compte de la destination de la dépense

➤ Prise en compte de l'origine des financements par bailleur

➤ Permettre de prendre en compte les spécificités de certains EPLE et les choix de la collectivité

➤ Donner au conseil d'administration les outils pour établir une politique d'établissement

## I- SERVICE AP Activités Pédagogiques

### A- Dépenses AP

#### a- Domaine Enseignement Général

Ce domaine regroupe toutes les dépenses pédagogiques (y compris CDI) réparties à hauteur de **9 405.97 €**. **On trouve également les dépenses pédagogiques numériques pour une somme de 1 598.00€**

L'achat des carnets de liaison pour l'année civile s'élève à **1 014.60€** et celui des manuels scolaires à **15 529.62€**.

Le collège a également versé **607.20 €** de redevance annuelle au centre Français d'exploitation du droit de copie, organisme chargé du contrôle de la reproduction par reprographie des œuvres protégées.

Dépenses	Montant	Dépenses	Montant
Documentation	1 155.80 €	Carnet de correspondance	1 014.60 €
Matériel enseignement	4 704.51 €	Manuels scolaires	15 529.62 €
Piscine	3 545.66 €	Reprographie	607.20 €
Dép. Péd. Numériques	1 598.00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>11 003.97 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>17 151.42 €</b>

**Le montant net de l'enseignement général est de 28 155.39 €.**

#### b- Domaine Projet Educatif

Ce domaine rassemble les projets éducatifs avec une étude sur la biodiversité, la grande guerre et les valeurs républicaines et l'œuvre. Enfin un travail sur le vivre ensemble, et le quartier entre mémoire et avenir.

Dépenses	Montant
Projet Bio diversité	800,00 €
Projet Grande guerre	800,00 €
PE L'œuvre	375,00 €
Mon quartier entre mémoire et avenir	320,00 €
Vivre ensemble	625,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 920.00 €</b>

**Le total des dépenses des projets éducatifs s'élève 2 920.00€.**

#### c- Domaine Voyage

Il concerne l'échange entre Melun et Stuttgart. En 2016 nos élèves ont été accueillis par le Collège allemand. En 2017 nous avons reçu les allemands.

Dépenses	2017
Echange Franco-Allemand 2016-2017	4 284.00 €
<b>TOTAL</b>	

**Le total des sorties, activités, réception s'élève à la somme de 4 284€**

**TOTAL DES DEPENSES DU SERVICE AP = 35 359,39 €**

## B- Recettes AP

L'établissement a recetté sur l'exercice 2017 un montant total de **36 333.98 €** pour le service Activité pédagogique.

\* l'Etat a financé les dépenses au titre de la subvention « gratuité enseignement » soit 17 151.42 € et les dépenses pédagogiques numériques à hauteur de 1 598.00€ et 500€ en actions internationales.

\* Les recettes relatives aux différents projets éducatifs ont été financées intégralement par le Conseil Départemental pour 2 920.00 €, l'apprentissage de la natation à hauteur de 1 674.00 €. (= 4 594.00 €)

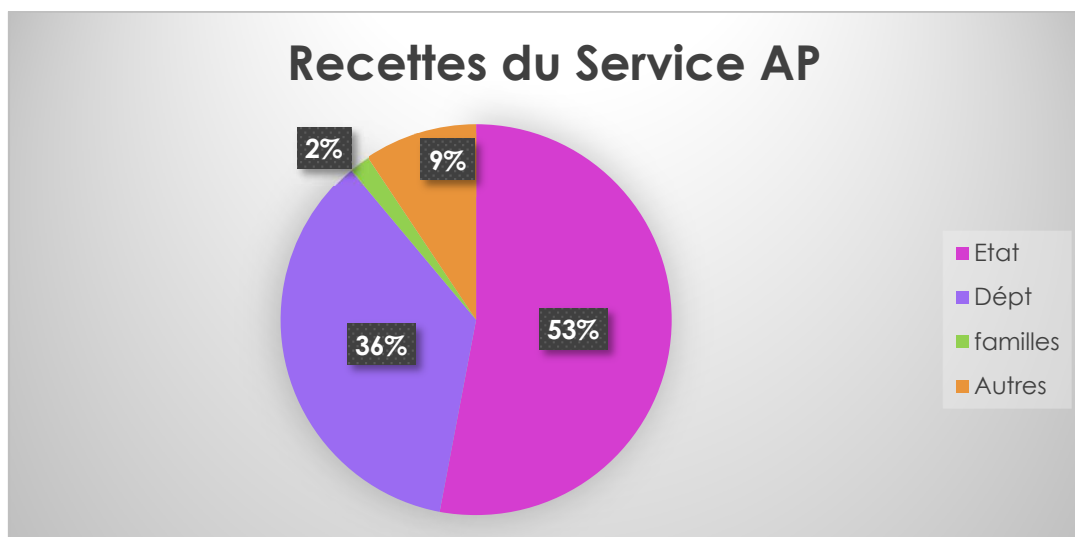
\* DGFC = 8 458,00 €

\* Les familles ont remboursé 628.60 € de livres, manuels scolaires, carnets dégradés.

Les 4 284 € dépensés pour l'échange Franco-Allemand ont été financés par :

Financement du Voyage	Montant
Familles	750,00 €
Etat	500,00 €
Reliquats de subv de mairie de Melun	232,07 €
ARIM / FSE / Souvenir Français	2 421,89 €
DGFC	380,04 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 284,00 €</b>

Financement Général du service AP	Montant
Familles (dégradations)	628.60 €
Etat	19 249.42 €
Département	13 052.00 €
Autres recettes	3 403.96 €
<b>TOTAL</b>	<b>36 333.98 €</b>



## II- SERVICE VE Vie de l'Elève

### A- Dépenses VE

a- Domaine Aides = 32 713,52 €

Le fonds social collégien et le fonds social des cantines ont permis d'aider plusieurs familles dans le règlement des créances de demi-pension (9 087.32 €) ou dans l'achat de fournitures, et paiement de transports (1 677.94€).

Le tableau suivant détaille la nature des aides accordées ainsi que leur montant :

Fonds social collégien/cantine	2016	2017
Demi-Pension	4 402.29	9 087.32
Autres	1 250.66	1 677.94
<b>TOTAL</b>	<b>5 652.95</b>	<b>10 765.26</b>

Dépenses	Montant	Nb de familles bénéficiaires	TOTAL DP
Cantineo JANV à DEC 2017	12 828.62 €	55	140
<b>TOTAL</b>	<b>12 828.62 €</b>		

50% des demi-pensionnaires sont aidés par Le Département de Seine et Marne grâce à Cantinéo77. Cela représente pour l'année 2017 la somme de **12 828.62€**.

Le dispositif « école ouverte » a coûté à l'établissement **9 119,64 €**, (dont 7 970,15 € financés par le rectorat et 1 149.79 € par le département).

### b- Domaine Animation 1<sup>er</sup> degré

L'établissement a dépensé **11 131.72€** sur l'exercice 2017 pour les animations concernant le 1<sup>er</sup> degré. Ce service est abondé par une subvention venant du CGET et du CAMVS.

### c- Domaine Projets

La somme affectée aux projets s'élève à **16 418.29€**, subventionnés par le CGET et le CAMVS. On retrouve les axes travaillés au niveau de l'Etablissement

Dépenses	Montant
Subvention du CGET	6 823.72€
Subvention Mairie (CAMVS)	6 664.84€
Autres dépenses éducatives	625.00€
Accompagnement éducatif	2 304.73€
<b>TOTAL</b>	<b>16 418.29€</b>

**TOTAL DES DEPENSES DU SERVICE VE = 60 221,53 €**

### B- Recettes VE

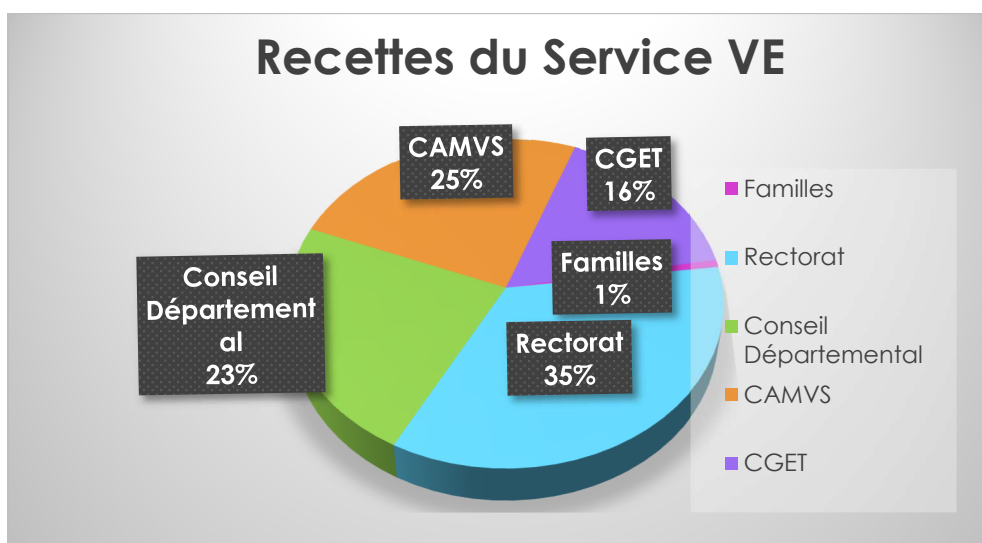
L'établissement a recetté en tout **60 292.78 €** pour le service Vie de l'élève dont 11 131.72 € pour le 1<sup>er</sup> degré.

\* Les subventions du rectorat (correspondant principalement aux fonds sociaux et école ouverte et acc. Éducatif) ont permis de financer **21 040.14€** des dépenses 2017.

\* Le Conseil Départemental attribue au collège **14 007.36 €** de subvention pour la vie de l'élève (aides ARS et école ouverte).

\*Les autres Ministères (Préfecture, Mairie) ont financé **24 620.28€** du service Vie de l'élève.

Financement	Montant
Participat° Familles	425,00 €
Le rectorat	21 040.14 €
Département	14 007.36 €
CGET (préfecture)	9 995.88 €
CAMVS (Mairie Melun)	14 824.40 €
<b>TOTAL</b>	<b>60 292.78 €</b>



### III- SERVICE ALO Administration et Logistique

#### A- Dépenses ALO

##### a- Domaine Administration

Ce domaine comprend entre autre les dépenses liées au fonctionnement général et administratif du collège (téléphone ; affranchissement ; fournitures administratives...). Le montant total des charges est de **14 655.28 € (montant supérieur à celui de l'année dernière de 751.67€.)**

Dépenses	Montant
Abonnement logiciel assur.	554.96 €
Carburant	199.70 €
Comptabilité agence	167.00 €
Fournitures de bureau	3 886.36 €
Frais de dossiers honoraires	70.00 €
Infirmierie	167.07 €
Reprographie	2 538.29 €
Réception	58.88€
Frais de Poste	7 013.02€
<b>TOTAL</b>	<b>14 655.28€</b>

## b- Domaine Entretien

Dans ce domaine, ont été payés la totalité des contrats de maintenance du collège pour un montant de **19 704.12 €**, y compris la reprographie pour **8 890.87 €** les réparations et produits d'entretien pour un montant de **6 884.79 €**.

Dépenses	Montant
Contrats d'Entretien	13 835.20 €
Contrats d'entretien Obligatoire	5 868.92 €
Réparations / entretien	7 295.99 €
Produits d'Entretien/fournitures	6 884.79 €
<b>TOTAL</b>	<b>33 884.90 €</b>

Les dépenses totales en entretien s'élèvent à **33 884.90 €**.

## c- Domaine Opérations spécifiques

Dans ce domaine sont retracées les écritures des biens immobilisés achetés sur subventions (amortissements neutralisés) ou par prélèvements sur Fonds de Roulement (amortissements réels).

Les amortissements réels et neutralisés ont été calculés à hauteur de **5 132.40 €**.

Les biens immobilisés par le collège ont perdu 5 132.40 € de leur valeur sur l'exercice 2017.

Dépenses	Montant
Amortissements réels	1 450.65 €
Amortissements neutralisés	3 681.75 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 132.40 €</b>

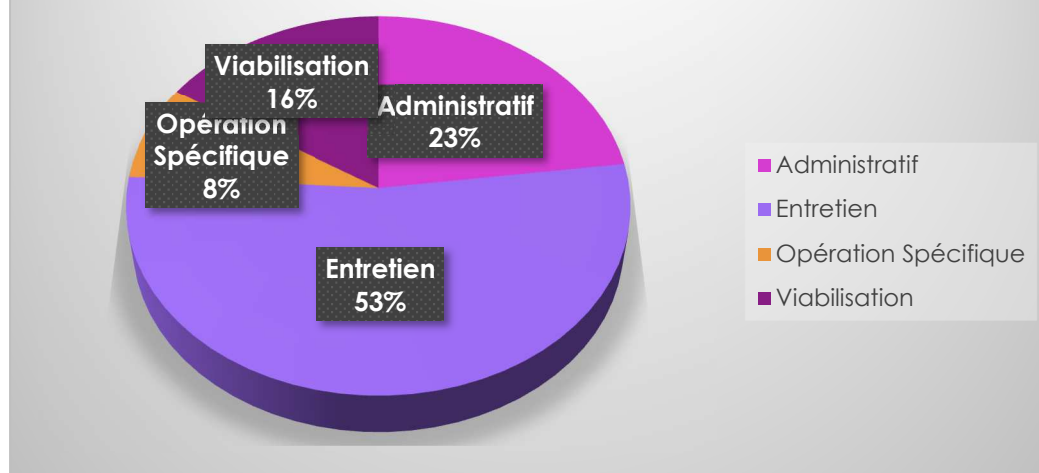
## d- Domaine Viabilisation

Les crédits ouverts ont permis de faire face à toutes les dépenses liées à la viabilisation (c'est-à-dire eau uniquement). L'électricité et le gaz ayant été repris à charge par le Département au 1<sup>er</sup> janvier 2016) sur l'année civile pour un montant global de **10 238.12€**

Service ALO	2014	2015	2016	2017
Eau	10 027,46 €	8 148,42 €	8 700,99 €	10 238,12 €

**TOTAL DES DEPENSES DU SERVICE ALO = 63 910,70 €**

## Dépenses du service ALO par domaine



## B- Recettes ALO

\* Le service ALO a été financé pour 91% par la Dotation Globale de Fonctionnement, soit **41 056.00 €**.

\* département attribue également une subvention pour le traitement des déchets de 1 190,00 € et 4 700,00 € pour l'entretien des locaux. (= 5 890,00 €)

\* Versement de la contribution SRH sur le service général : **1 700.00 €**

\* La neutralisation des amortissements est à hauteur de **3 647.72€** d'autres ressources annexes ont été attribuées au service pour 72 €.

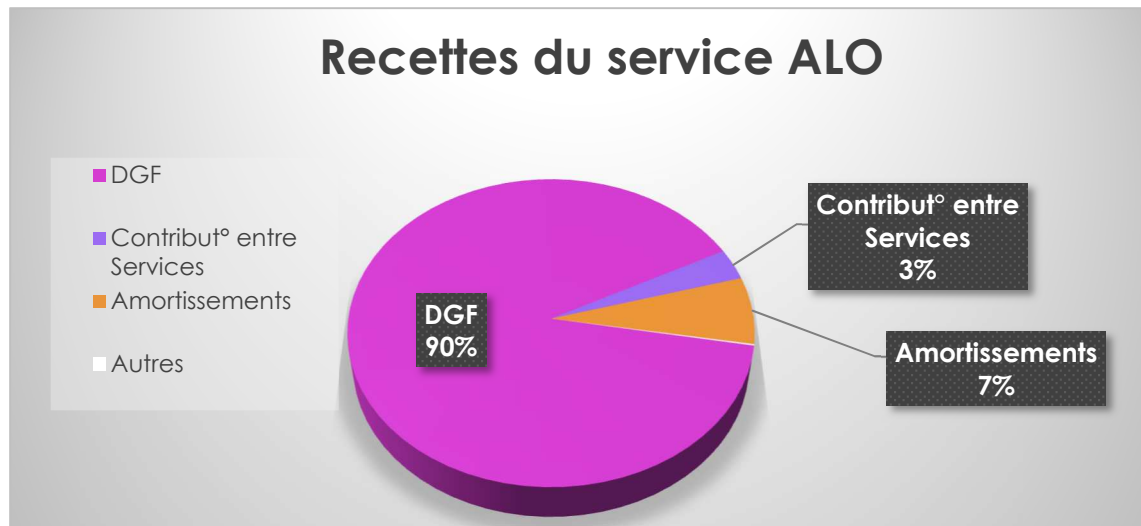
Financement	Montant
Département	46 946.00 €
Contribution entre service	1 700.00 €
Amortissements neutralisés	3 681.75 €
Subv Assed	72.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>52 399.75 €</b>

**Pour information**, il a été prélevé sur l'année 2017 sur les fonds de réserve la somme de 19 000 € répartis comme suit :

- 8 000€ sur ALO-Eau-Tel-Copies-Fournitures de Bureau-Réparation-Carburant (DBM n°8);
- 11 000€ sur ALO-Eau-Téléphone-Copies-Fournitures de Bureau (DBM n°10)

**TOTAL RECETTE SUR LE SERVICE ALO = 52 399.75 €**

## Recettes du service ALO



### IV- SERVICE SRH Restauration et hébergement

#### A- Dépenses SRH

Lors de l'élaboration du budget en 2017, le calcul du service était basé sur des prévisions d'effectifs d'élèves et de ventes de repas. A la fin de l'exercice, il est maintenant possible d'ajuster les dépenses aux recettes réalisées.

**Les dépenses totales pour le service de restauration du collège s'élèvent à 83 952.65 €, selon le détail ci-dessous :**

#### a- Domaine reversement collectivités territoriales

Les reversements au fonds commun d'hébergement (FCSH) ainsi qu'au Fonds Départemental de Rémunération du Personnel (FDRPI) sont de **18 776.78€** et le Fonds de Viabilisation de **7 457.00 €** soit un total de **26 233.78€**

#### b- Domaine restauration

Nos dépenses nettes sont de **55 310.09 €** pour ce domaine dont **44 021.17 €** pour l'achat de denrées.

Les autres dépenses, contrats, produits entretien, matériel demi-pension, habillements des agents pour la demi-pension s'élève à **11 288.92 €**

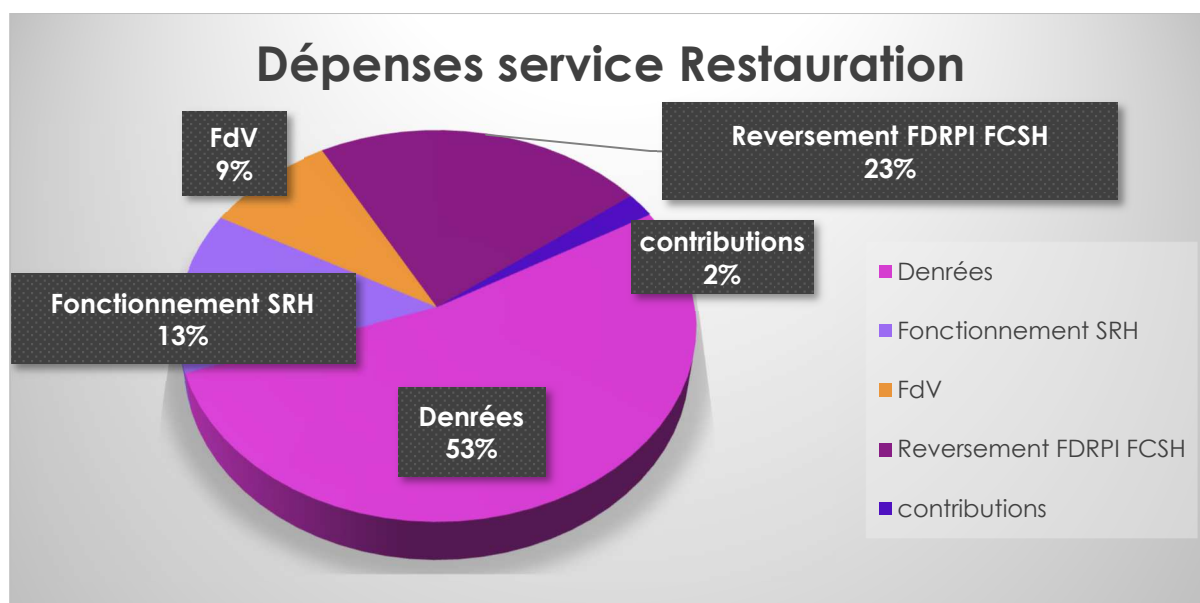
#### c- Variation de stocks

Au 31 décembre 2017, le stock alimentaire a diminué **de 2 408.78 €** par rapport à l'an passé.

	Montant
Stock au 31 décembre 2016	7 030,97
diminution du stock	-2 408,78
Stock au 31 décembre 2017	4 622,19

Total des dépenses du SRH : **83 952.65 €**

Dépenses	Montant
Contribution entre services	1 700.00 €
FDRPI	17 788.53 €
Contrats d'entretien	3 220.55 €
Achat de denrées	44 021.17 €
FCSH	988.25 €
Reversement Fonds de Viabilisation	7 457.00 €
Produits d'entretien et autres (hebergmts..)	6 368.37 €
Variation de stock	2 408.78 €
<b>Total</b>	<b>83 952.65 €</b>



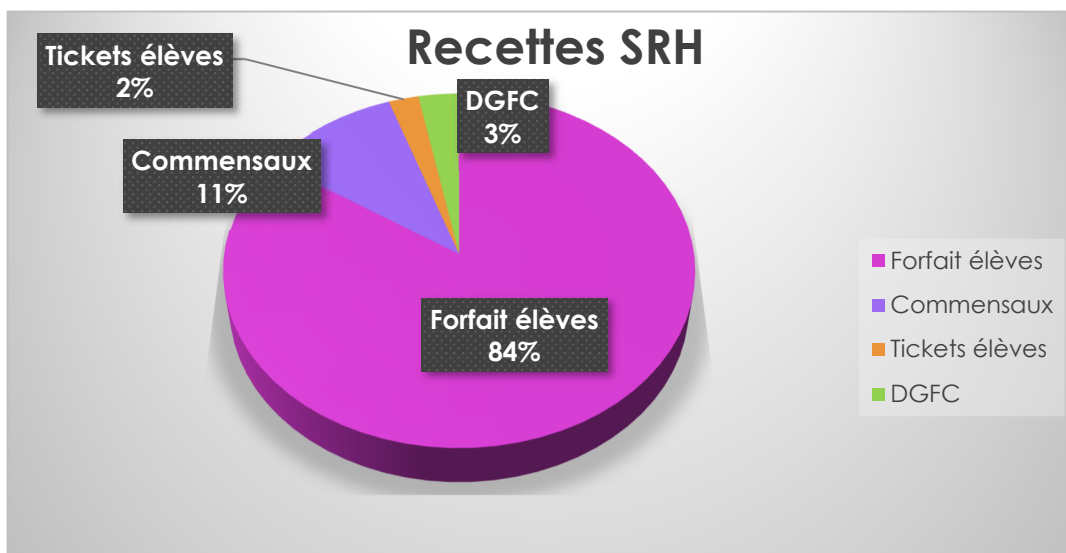
## B- Recettes SRH

Les recettes nettes pour l'établissement sont de **81 545.12 €** dont **8 524.72 €** pour les hébergements (adultes) avant déduction du reversement Fonds Commun des Services d'Hébergement du FDRPI (**17 788.53 €**) versé au Conseil Départemental pour la rémunération des personnels employés au service restauration.

Le tableau suivant donne la part des demi-pensionnaires par rapport à l'effectif global :

	2015	2016	2017
<b>Recettes Forfait DP</b>	89 402.48 €	72 807.60 €	68 705.22 €
<b>Recettes Tickets DP</b>		1 094.72 €	1 830.18 €
<b>Prix Annuel</b> (Forfait 4 jours)	469.82 €	481.60 €	484.40 €
<b>Nombre de DP</b> (Forfait 4 jours)	168	140	140
<b>Nombre de collégien</b>	378	372	360
<b>% de DP</b>	45%	38%	39%

Financement	Montant
Forfait élèves	68 705.22 €
Commensaux	8 524.72 €
Tickets élèves	1 830.18 €
DGFC	2 485.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>81 545.12 €</b>



## V- SERVICE SBN Bourses Nationales

### A- Dépenses SBN

Les bourses sont accordées sur critères sociaux. Le montant total versé aux familles en 2017 est de **44 816.00 €** (contre 41 652.12 € sur 2016)

Le tableau suivant montre le pourcentage d'élèves boursiers sur les trois dernières années:

TAUX	2015	2016	2017
Taux 1 soit 105,00 € €/élève	71	65	59
Taux 2 soit 288,00 € €/élève	58	46	45
Taux 3 soit 450,00 € €/élève	61	73	72
<b>TOTAL DES BOURSIERS</b>	190	184	176
<b>TOTAL DES ELEVES DU COLLEGE</b>	378	372	360
<b>POURCENTAGE</b>	<b>50%</b>	<b>47%</b>	<b>49%</b>

### B- Recettes SBN

Le Rectorat finance l'intégralité du service en fonction de la demande des familles.

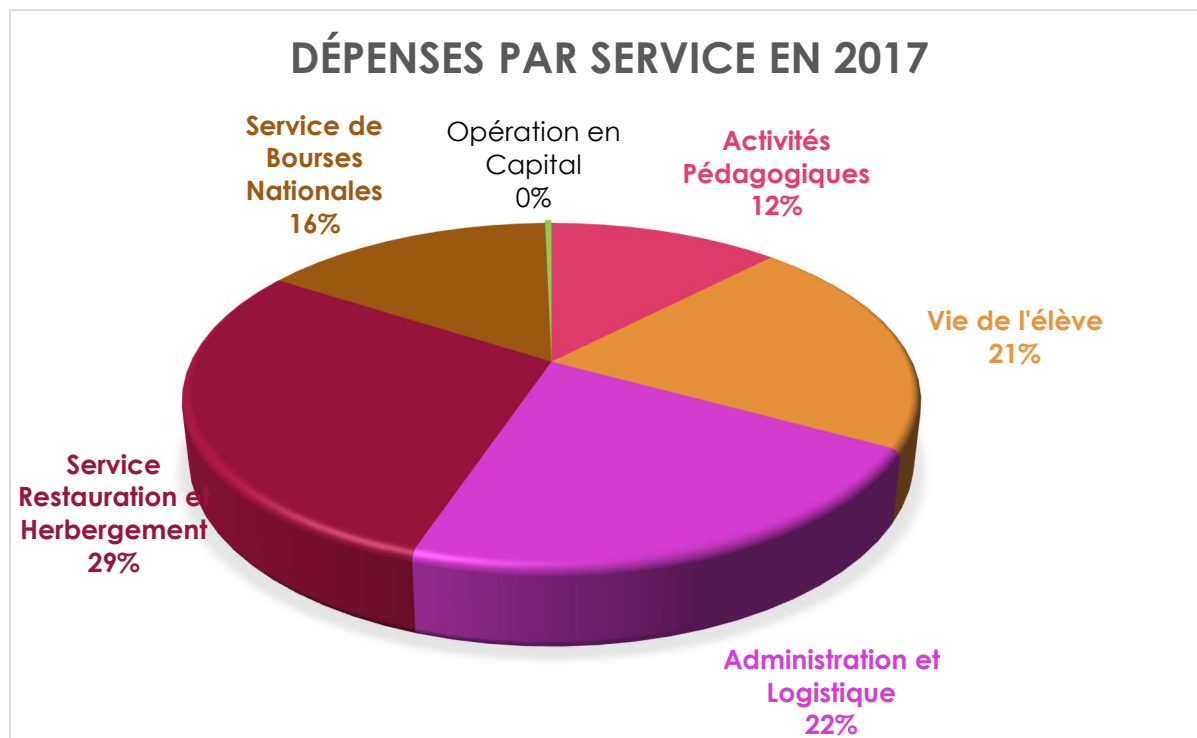
Bourses des collèves	44 816.00€
----------------------	------------

## VI- SERVICE OPC – Opérations en capital

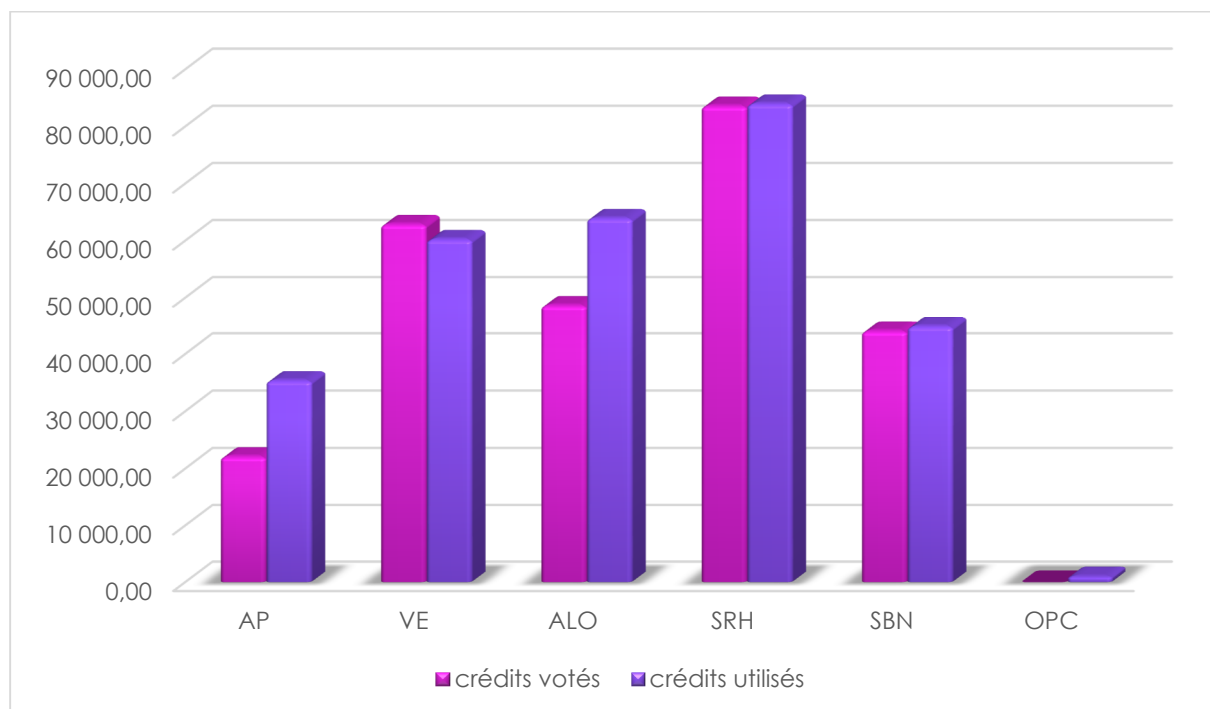
Subventionnés par le CGET, on note du matériel immobilisé pour 972.43 € pour l'achat d'un meuble au CDI.

Le total général des dépenses sur l'exercice 2017 s'élève à 289 232.70 €.  
 Le total général des recettes sur l'exercice 2017 s'élève à 276 360.06 €.

## VII- QUELQUES INDICATEURS ...



Le diagramme montre l'importance du service SRH et du service VE dans les dépenses globales du collège.



Nous pouvons constater que dans la majorité des services du budget, les crédits votés par le Conseil d'Administration sont proches des réalisations des dépenses.

## Le taux de recouvrement

Le taux de recouvrement de l'établissement est correct. L'indicateur est de 98%, mais ce chiffre ne doit pas masquer les difficultés de recouvrement et le nombre de plus en plus important de paiements après relance, voire par voie contentieuse.

	2015	2016	2017
<b>Montant annuel des créances</b>			
Janvier-Mars	28 462,98 €	22 635,20 €	23 157,78 €
Avril-Juillet	25 786,02 €	22 139,84 €	21 905,26 €
Septembre-Décembre	24 863,28 €	28 032,56 €	23 642,18 €
	79 112,28 €	72 807,60 €	68 705,22 €
<b>Impayés (4112)</b>			
Nombre de créances	9	6	18
Montant	551,20 €	568,40 €	1 608,52 €
<b>Impayés (4111)</b>			
Nombre de créances			
Montant			
<b>Contentieux (416)</b>			
Nombre de dossiers			
Nombre de débiteurs			
Montant			
Taux de recouvrement	99%	99%	98%

## VII - BILANS ET RESULTATS AU COMPTE FINANCIER

### Trésorerie

La trésorerie du collège en fin d'exercice est de 101 448.57€, ce qui représente près de 129 jours de trésorerie.

### Résultat

DETERMINATION DU RESULTAT				
1 <sup>ème</sup> section	fonctionnement	Charges	Recettes	Résultat de gestion
	Activités pédagogiques	35 359,39	36 333,98	974,59
	Vie de l'Elève	60 221,53	60 292,78	71,25
	Administration et logistique	63 910,70	52 399,75	-11 510,95
	<i>Total SG</i>	<i>159 491,62</i>	<i>149 026,51</i>	<i>-10 465,11</i>
	Restauration	83 952,65	81 545,12	-2 407,53
	Bourses nationales	44 816,00	44 816,00	0,00
	<i>Total SS</i>	<i>128 768,65</i>	<i>126 361,12</i>	<i>-2 407,53</i>
<b>2<sup>ème</sup> section</b>	<b>Opérations en capital</b>	972,43	972,43	0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>289 232,70</b>	<b>276 360,06</b>	<b>-12 872,64</b>

	2016	2017
Dépenses (Classes 6)	286 333,66 €	289 232,70 €
Recettes (Classe 7)	357 922,21 €	276 360,06 €
Résultat Budgétaire	71 588,55 € -	12 872,64 €
Résultat comptable	811,99 € -	12 872,64 €

Les **dépenses** sur l'exercice 2017 sont de **289 232.70 €**

Les **recettes** sur l'exercice 2017 sont de **276 360.06 €**

D'où un résultat budgétaire déficitaire de l'exercice de : - **12 872.64 €**

**On parle aujourd'hui dans le cadre de la RCBC de IAF (Insuffisance d'autofinancement)**

## FONDS DE ROULEMENT

Après affectation du résultat

	Résultat 2016	FdR au 31 déc 2016	Résultat 2017	FdR au 31 déc 2017
Service Général	-2 430,57 €	3 150,58 €	-9 014,46 €	-5 863,88 €
Restauration	4 282,29 €	47 053,94 €	1,25 €	47 055,19 €
Cautionnement		910,86 €		910,86 €
Patrimoine	-2 120,15 €	3 238,35 €	-1 450,65 €	1 787,70 €
Stock de denrées	1 080,42 €	7 030,96 €	-2 408,78 €	4 622,18 €
RESULTAT COMPTABLE	811,99 €	58 146,34 €	-12 872,64 €	46 724,35 €

Le fonds de roulement de cette année de **46 724.35 €** se répartit de la façon suivante :

- FdR disponibles au service général : **0.00 €** (contre 3 150.58 € en 2016)
- FdR disponibles au service restauration : **41 191.31 €** (contre 47 053.94 € en 2016).
- stock Alimentaire : **4 622.18 €** (contre 7 030.96 € en 2016)
- Cautionnement : 910.86 €

## FONDS DE ROULEMENT DISPONIBLES

FdR disponible (après affectation du résultat)	2015	2016	2017
Service Général	5 581,15 €	3 150,58 €	0,00 €
Restauration	42 771,65 €	47 053,94 €	41 191,31 €
Total du FdR disponible	48 352,80 €	50 204,52 €	41 191,31 €
Dotation de Fonctionnement Annuel	90 121,00	56 561,00	51 999,00
Dotation Mensuel	7 510 €	4 713 €	4 333 €
Nb de mois de FdR disponible	6,44	10,65	9,51

**LE COLLEGE est proche de 9/12<sup>ème</sup> de fonctionnement de réserves !**

## Propositions soumises au Vote

Il est proposé au vote 2 délibérations :

- **La première porte sur le montant net des dépenses 289 232.70 €**  
**et des recettes 276 360.06 €**

- **La seconde sur la décision d'affectation de ce résultat : -12 872.64 €**

Résultat 2017	
-3 150,58 €	affectées au FdR disponible du Service Général
-5 863,88 €	affectées au FdR disponible du Service Restauration
1,25 €	affectées au FdR disponible du Service Restauration
-1 450,65 €	affectées au FdR immobilisé
-2 408,78 €	affectées au stock alimentaire
<b>-12 872,64 €</b>	

L'Ordonnateur du budget,

Le Comptable du budget

*PASCAL FORTIN*

*Wilfrid LAMA*